

EN 1866
LA STATUE MIRACULEUSE
DE NOTRE DAME DES GRACES
PATRONNE DE LA VILLE
ET DE LA REGION NIÇOISE
A ETE ERIGEE
PAR SOUSCRIPTION
PUBLIQUE
EN RECONNAISSANCE
DE DEUX MIRACLES
QUI LES AVAIENT SAUVES
DU CHOLERA
EN 1832 ET EN 1862

